

**Commune d'AILLY-SUR-NOYE**  
**Conseil Municipal du 2 juillet 2025**  
**Extrait du registre des délibérations**

n°2025-07-02-01

<p>Date de la convocation</p> <p align="center">26/06/2025</p>	<p>L'an deux mil vingt-cinq, le deux juillet à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p> <p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Sonia DOUAY, Maryse-Corinne ROSE, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Richard BENOIT, Patrick BERMOND et Céline TAMPIGNY</p>
<p>Convoqués : 23</p> <p>Présents : 12</p> <p>Représentés : 4</p> <p>Absents : 7</p>	<p>Étaient représentés : Catherine CATHELY-WANTIEZ par Christine BOURDELLE, Edith DELBEY par Jean-Noël LECOINTE, Gérard LEROY par Maryse-Corinne ROSE et Richard BENOIT par Sonia DOUAY</p> <p>Était absente excusée : Anne-Marie LATEUR, Marie-Hélène MARCEL, Marylène FRANZ</p> <p>Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO</p>
<p><b>OBJET :</b></p> <p><b>Finances</b></p> <p>-</p> <p><b>Budget Principal</b></p> <p>-</p> <p><b>Subvention exceptionnelle 2025</b></p> <p>-</p> <p><b>Association sportive du collège d'Ailly-sur-Noye</b></p>	<p>Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.</p> <p>Monsieur le Maire explique que quatre élèves du collège d'Ailly-sur-Noye ont été qualifiés pour les championnats de France UNSS de de course d'orientation qui se sont déroulés à Avignon, les 2 et 3 juin 2025, ainsi que ceux de raid qui ont eu lieu du 10 au 12 juin 2025 à Mende (Lozère).</p> <p>A ce titre, l'association sportive du collège d'Ailly-sur-Noye a déposé une demande de subvention auprès de la commune.</p> <p>Monsieur le Maire propose que Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 300 € à l'association sportive du collège d'Ailly-sur-Noye.</p> <p><b>LE CONSEIL MUNICIPAL</b></p> <p>Après en avoir délibéré à l'unanimité,</p> <p>Décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'attribuer une subvention de 300 € à l'association sportive du collège d'Ailly-sur-Noye, pour la participation des élèves du collège d'Ailly-sur-Noye aux championnats de France UNSS de course d'orientation et de raid.</li> <li>- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.</li> </ul> <p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents</p> <p>Pour copie conforme</p> <p align="center">Le secrétaire de séance Jean-Noël LECOINTE</p> <p align="center">Le Maire Pierre DURAND</p>